



Urgent délai signature convention de stage

Par **audrey2**, le **25/01/2011** à **12:42**

Bonjour,

J'ai accueilli un stagiaire 4 semaines en décembre pour un stage avec une convention de stage signée par l'école, moi-même et le stagiaire.

Ce stagiaire devait rattraper 2 jours et en accord avec l'école, il a été convenu 2 jours de stages supplémentaires en janvier.

L'école devait donc me faxer une annexe de convention de stage avant la date fixé pour ce rattrapage mais cela ne s'est pas fait dans les délais.

Le stagiaire s'est donc présenté le jour indiqué (lui aussi devait penser à m'apporter sa convention mais a oublié malgré mon rappel une semaine avant) sans convention.

J'ai accepté sa présence espérant que sa prof m'envoie vite le document.

2h après son arrivé, ma supérieure hiérarchique est venue sur mon point de vente et a constaté la présence de ce stagiaire sans convention et souhaite engagé des procédures contre moi.

Vais-je être licenciée?

Merci par avance aux personnes qui m'apporteront des éléments de réponses.